

Baccalauréat général et technologique Section Européenne



Anglais - Histoire-Géographie

Vous aimez l'anglais et l'histoire-géographie et souhaitez aller plus loin dans l'étude de ces deux matières combinées ?

Vous souhaitez obtenir votre bac avec la « mention européenne » ?

La section européenne du lycée Louis Armand devrait vous intéresser!

Présentation de la section

La section européenne en anglais est une option proposée au lycée Louis Armand pour la filière générale et la filière technologique. Il s'agit de 2 h hebdomadaires optionnelles consacrées à l'étude de l'histoire, de la géographie et de la culture du monde anglophone. Les 2 h de cours se font en anglais et s'ajoutent à l'emploi du temps habituel de l'élève.

Objectifs

- Approfondissement de la maîtrise de la langue anglaise, notamment à l'oral, avec des cours mettant l'accent sur la participation des élèves et l'enrichissement lexical.
- Approfondissement des connaissances sur le monde anglophone en termes d'histoire, de géographie et de culture.
- Ouverture à l'Europe et à l'international : sur les 3 ans d'études, les élèves effectuent au moins un voyage dans un pays anglophone afin de pratiquer la langue en immersion et d'en apprendre davantage sur la culture (si la situation sanitaire le permet).
- Les élèves sont habituellement en contact avec des correspondants aux États-Unis et participent à des activités au sein du lycée pour promouvoir le programme Erasmus et les langues vivantes.

Programme

Au cours des 3 années d'études, différents thèmes sont abordés. En voici quelques exemples :

En 2^{de} : le Moyen Âge avec John Lackland et Richard Lionheart ; la prévention et la gestion des catastrophes naturelles et humaines.

En 1^{re} : les institutions et les expériences européennes, la Révolution française du point de vue britannique ; les femmes pendant la Première Guerre mondiale ; les sociétés coloniales britanniques.

En terminale : Londres en tant que ville mondiale ; l'histoire et les représentations cinématographiques du Débarquement en Normandie ; les enjeux de la frontière de l'Irlande du Nord ; les enjeux politiques et géopolitiques de la fin des années 60 aux États-Unis.





Baccalauréat général et technologique Section Européenne



Anglais – Histoire-Géographie

Épreuve au baccalauréat

L'épreuve au baccalauréat est une épreuve orale qui a lieu en fin de terminale (fin avril, début mai), devant un jury constitué d'un professeur d'anglais et d'un professeur d'histoire-géographie en anglais.

Sujet:

Un dossier comprenant une question accompagnée d'un ou deux documents (textes et/ou documents iconographiques) sur l'un des sujets étudiés au cours de l'année de terminale.

Nature et durée de l'épreuve :

- Préparation du dossier : 20 min,
- Présentation du dossier en anglais : 10 min,
- Entretien en interaction en anglais : 10 min.

L'entretien peut porter sur ce qui a été étudié les années précédentes, les projets, les voyages, etc.

La présentation et l'entretien sont évalués chacun sur 10 points et donnent une note d'épreuve sur 20.

Cette note constitue 80 % de la note finale. Les 20 % restants sont basés sur le contrôle continu.

Mention européenne

Cette mention est un avantage important pour toutes les poursuites d'études envisagées, car elle prouve que l'élève a validé un très bon niveau d'anglais. Elle met le dossier scolaire en valeur sur la plateforme Parcoursup.

Pour obtenir la mention européenne, deux conditions sont requises :

- obtenir au moins 10/20 à la note finale de l'option européenne pour le baccalauréat (contrôle continu + épreuve finale),
- obtenir au moins 12/20 à l'épreuve d'anglais du baccalauréat.

Candidater à la section européenne au Lycée Louis Armand

Si vous êtes motivé et que vous souhaitez être candidat pour la section européenne du lycée Louis Armand, il faut le préciser lorsque vous venez chercher votre dossier d'inscription à la vie scolaire du lycée. Un document vous sera alors remis pour vous indiquer la démarche à suivre, accompagné d'un formulaire d'inscription.

Afin de se porter candidat, il faudra constituer un dossier <u>spécifique</u> comprenant :

- une lettre de motivation en anglais précisant les raisons pour lesquelles vous souhaitez intégrer la section européenne,
- la photocopie des trois bulletins de la classe de troisième.
- le formulaire d'inscription à la section européenne remis par la vie scolaire en même temps que votre dossier d'inscription. Ce formulaire comprend vos informations et votre signature afin de confirmer votre engagement sur les trois années d'études au lycée, ainsi que la signature des parents ou responsables légaux.

Le dossier de candidature pour la section européenne est à rendre à la vie scolaire en même temps que le dossier d'inscription, mais il doit être mis à part.

La réponse est communiquée début septembre.

En espérant vous voir bientôt!